

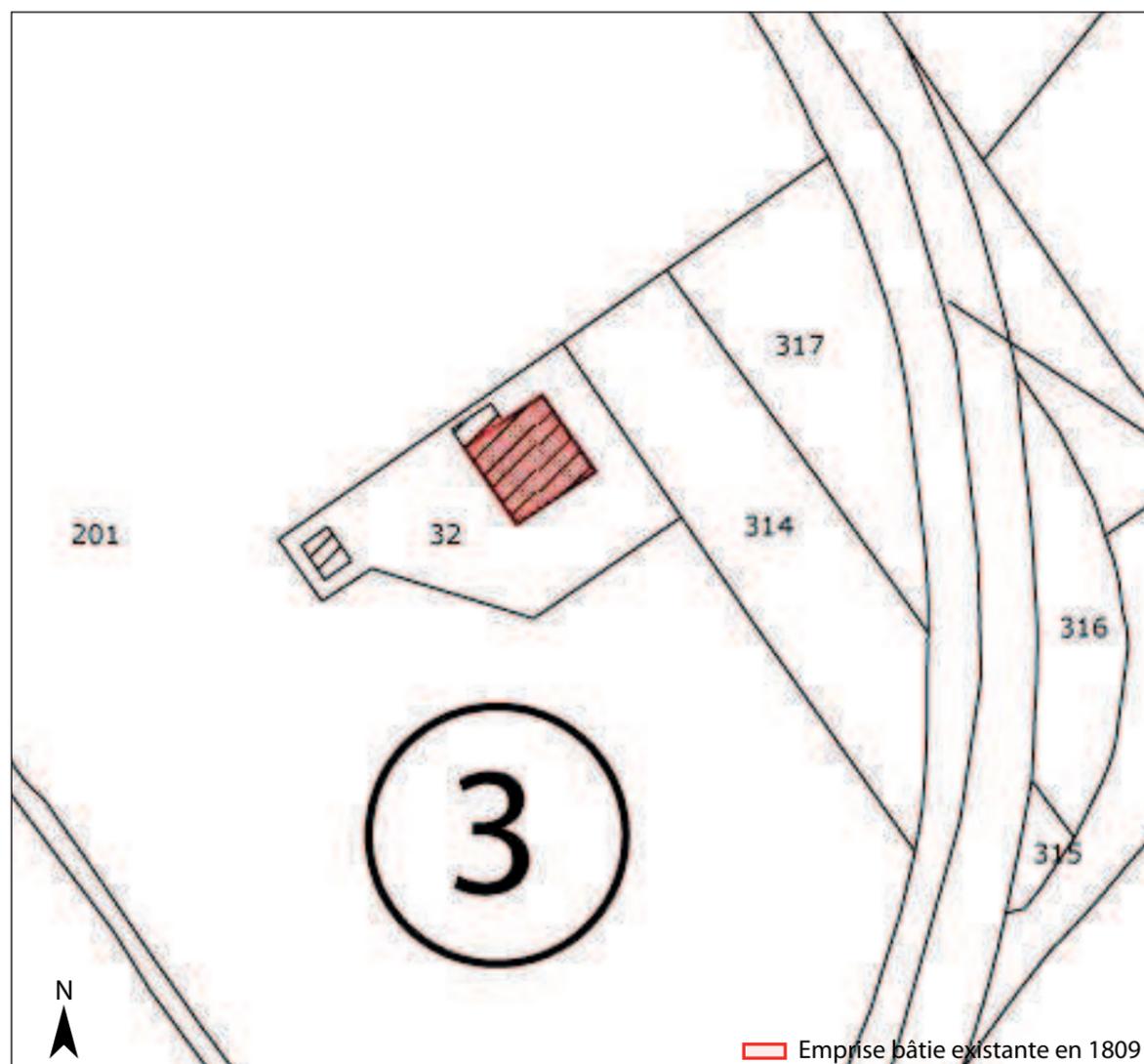
-  Bastide de catégorie 1
-  Bastide de catégorie 2
-  Bastide de catégorie 3
-  Bastide de catégorie 4
-  Bastide de catégorie 5
-  Bastide de catégorie 6



BASTIDES DE CATEGORIE 2
Cartographie

BASTIDE n°03 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AC 32
Lieu-dit : Les Moulins
Zone PLU : Nb
Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non
Site archéologique à proximité : Non
Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant
Enjeux liés à l'activité agricole :
Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., existant en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud-Ouest. Bastide au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade est : peu ouverte

Façade ouest : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Entrée marquée par deux cyprès

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits / Génoise à un rang

Menuiseries bois

Tuile canal en couverture / Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes

Destination

Cochonnier

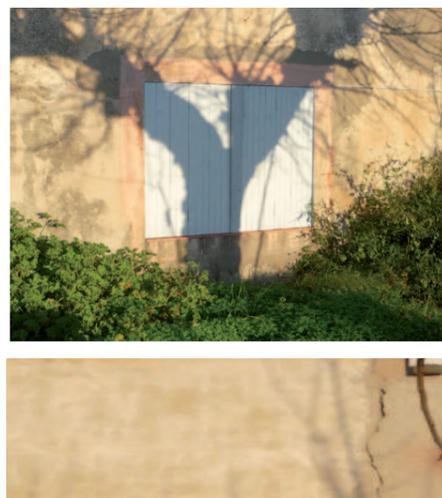
Contexte paysager : intéressant

Vignes, cyprès, mûriers

Activités agricoles



BASTIDE n°03 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Les Moulins

Enjeux patrimoniaux

Cette bastide est de forme carrée. La construction abrite sous le même toit la partie habitation et les dépendances agricoles. L'habitation s'ouvre au sud sur une petite esplanade plantée de deux mûriers dont le feuillage fait ombrage l'été. La toiture est en tuile canal avec une génoise maçonnée à un rang. Les ouvertures en façade sont positionnées de façon aléatoire. Une sorte de auvent marque et protège l'entrée. Les dépendances donnent sur l'Est de la construction. La façade nord est presque aveugle. Toutes les façades sont enduites dans une teinte ocre rosée. Les menuiseries sont blanches avec la porte d'entrée vert anglais. Les volets sont en bois mais de mauvaise facture. La façade comportait des modénatures peintes en trompe-l'oeil : génoise, encadrement et chaînages d'angle. Le soubassement est plus foncé que le reste de la façade.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la toiture en tuiles canal, et le rang de génoise.
- Remplacer les menuiseries bois qui sont en mauvais état.
- Conserver les enduits, retrouver les décors peints.
- Eviter la couleur blanche pour les menuiseries, préférer les teintes chaudes ocre jaune ou rouge ou les teintes froides comme les gris bleu ou les gris vert.
- Supprimer le auvent sur la porte d'entrée, le remplacer éventuellement par une marquise en ferronnerie
- retrouver les dimensions des ouvertures d'origine.

Enjeux paysagers

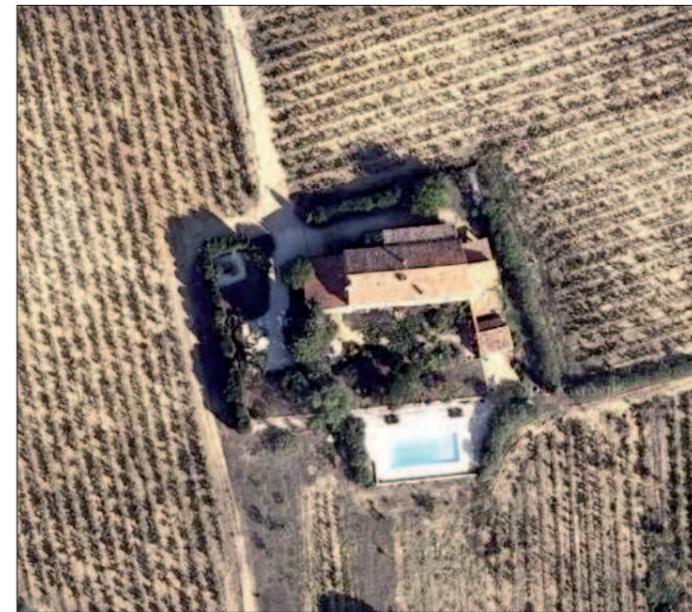
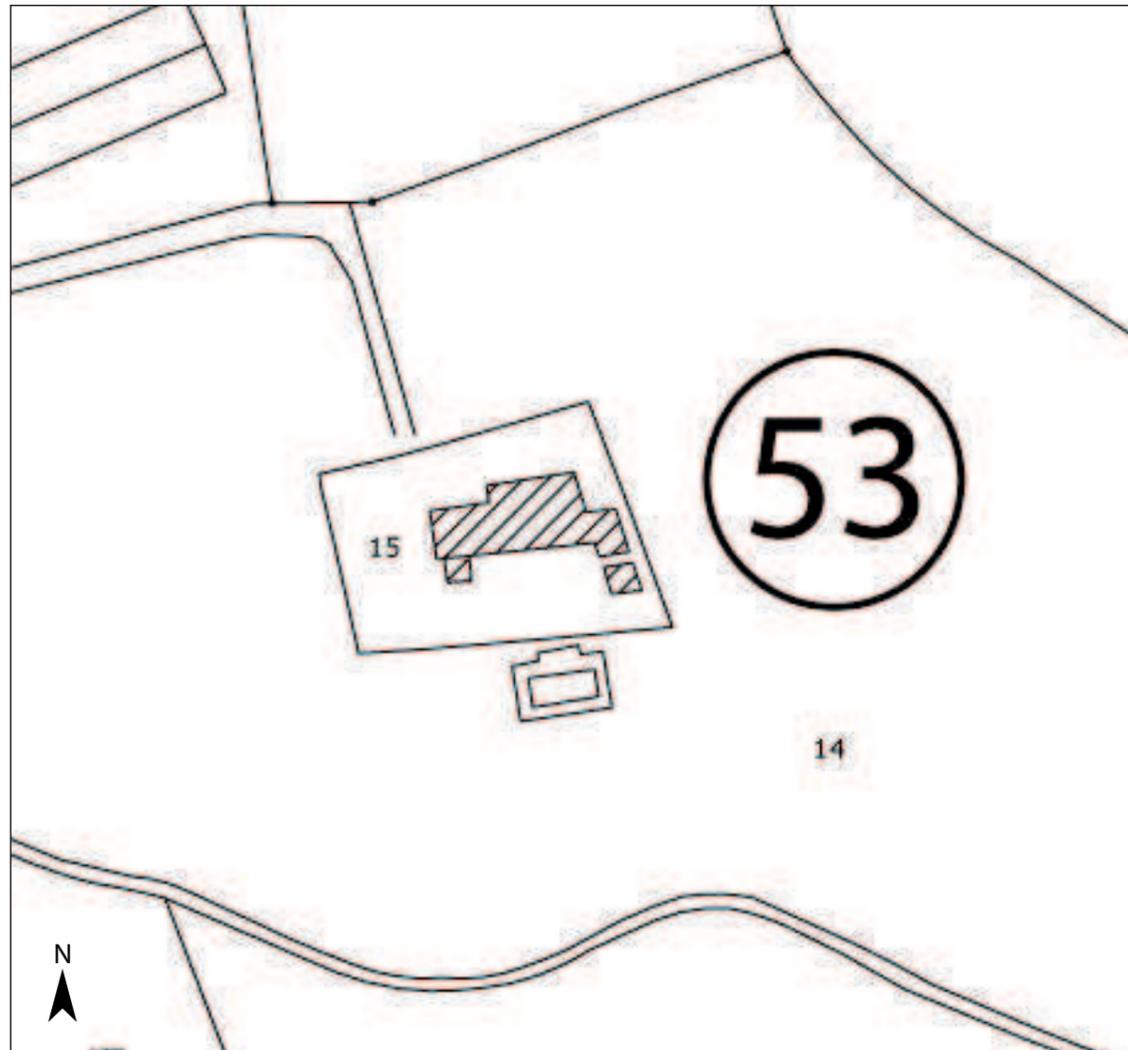
Cette petite bastide à plan carré est située en bord de route à l'entrée de la commune. L'entrée de la propriété est d'une grande simplicité, marquée par la présence de deux cyprès qui bordent le chemin d'accès en terre battue. La maison est implantée dans les vignes. Au sud, deux mûriers protègent la façade du soleil en été. Sans doute un jardin potager devait être cultivé devant la maison.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la simplicité de l'entrée de la propriété et du chemin
- Préserver si possible les vignes situées autour de la maison
- Préserver les mûriers situés à proximité du bâti
- Conserver la présence d'arbres fruitiers dans le jardin
- Conserver l'aspect naturel des limites de la propriété, éviter la pose de clôtures qui refermeraient le paysage

BASTIDE n°53 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AE 15

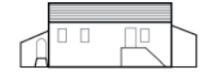
Lieu-dit : Propriété Bonifay

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : n°18

Nom et nature : "Pampelonne 1", Traces d'occupation Gallo-Romaine



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide à pignons, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte avec terrasse

Accès et aménagements extérieurs

Terrasse et treille côté façade nord

Terrasse et auvent côté façade sud

Accès par un chemin en terre

Jardin avec arbustes cloturé

Matériaux, enduits, détails et toiture

Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture

Toitures à 2 pans et appentis

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées

Destination

Cochonnier, remise

Contexte paysager : intéressant

Mimosas, mûriers, palmier

Activités agricoles

Parcelles de vignes en cours d'arrachage

BASTIDE n°53 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti et paysager

Propriété Bonifay

Enjeux patrimoniaux

La propriété est constituée de plusieurs bâtiments adossés au bâtiment principal, elle a subi de nombreuses modifications. La construction présente une grande simplicité de forme, la bastide est implantée dans les vignes. La façade au nord est presque aveugle, avec l'adjonction de deux appentis qui modifient le caractère de la construction.

**Une dépendance est adossée au pignon est, un mur protège le jardin au sud. Enjeux patrimoniaux
Préserver cet ensemble bâti d'une grande simplicité implanté dans les vignes et qui caractérise le patrimoine local.**

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la toiture en tuiles canal et les génoises
- Préserver la composition de la façade principale et la proportion des ouvertures
- Préserver les enduits à la chaux aérienne sur l'ensemble des façades
- Conserver les menuiseries en bois peint et les volets à persiennes, éviter les menuiseries PVC et aluminium
- Remplacer les portes-fenêtres du RDC à tout petits carreaux
- Préserver la caractère rural des façades des dépendances
- Dans la mesure du possible, restaurer la façade nord qui a perdu son identité

Enjeux paysagers

Cette bastide était implantée au milieu de vignes qui ont été arrachées pour laisser place à de la prairie. La bastide n'est pas clôturée, elle est simplement entourée par un jardin d'agrément et un potager qui forment un écrin de verdure et protègent la maison des vents dominants.

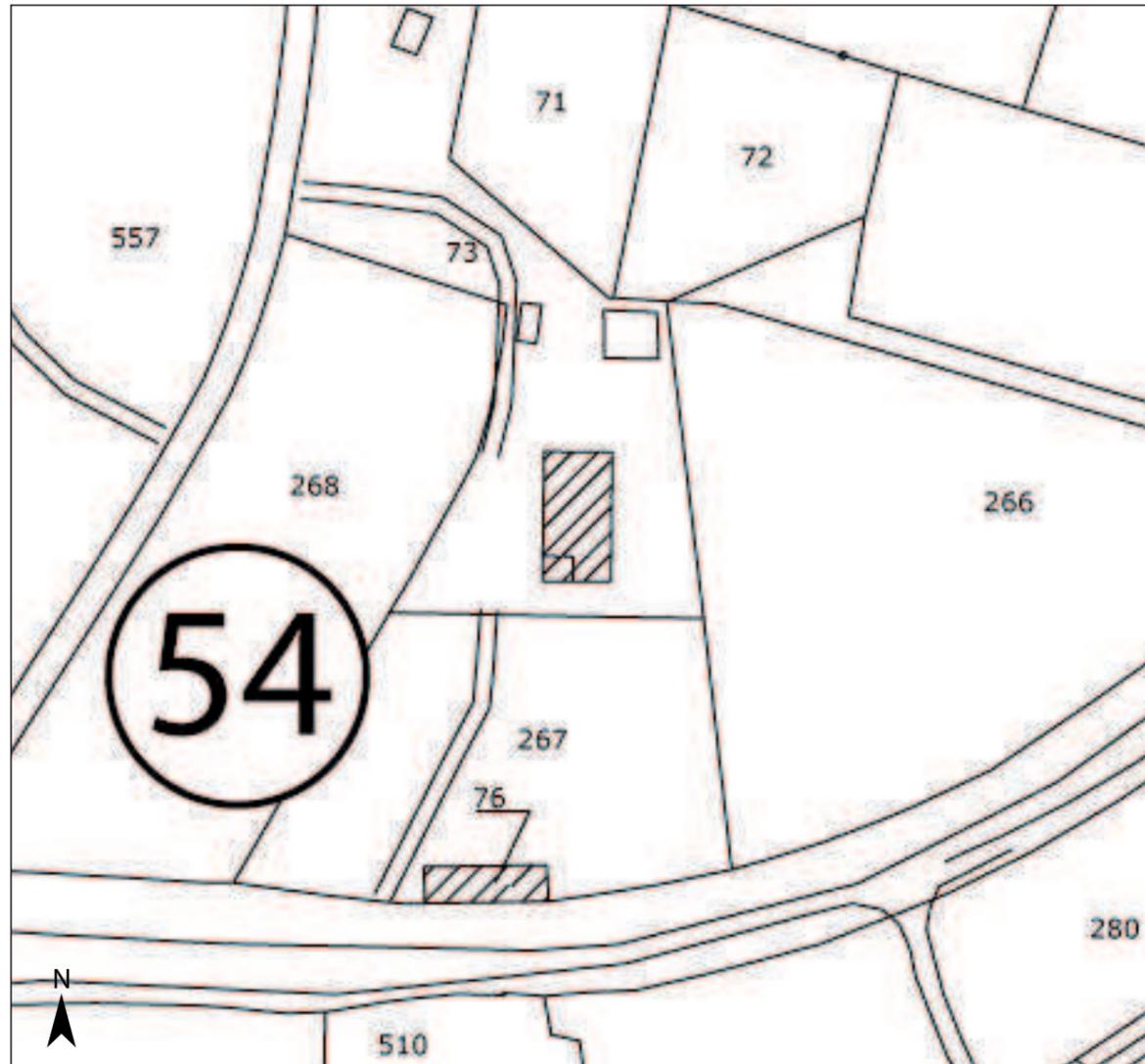
A mettre en valeur et à préserver

- Préserver le jardin d'accompagnement et les arbres qui le constituent.
- Reconstituer le paysage d'origine en replantant les vignes si caractéristiques du paysages Ramatuellois



BASTIDE n°54 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : BC 76 / 257

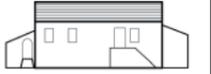
Lieu-dit : Mistral

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Ouest. Bastide simple, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade est : fermée

Façade ouest : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Jardin planté clos de murs et de haies

Matériaux, enduits, détails et toiture

Tuiles canal et tuiles mécaniques en couverture

Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes

Destination

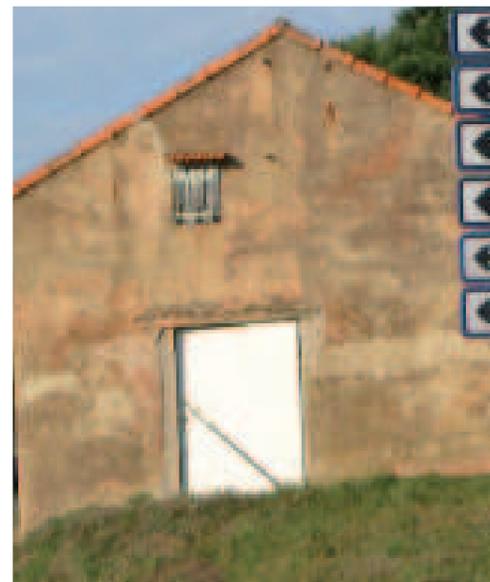
Cuvages

Contexte paysager : intéressant

Vignes, pin parasol

Activités agricoles

BASTIDE n°54 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Mistral

Enjeux patrimoniaux

La construction intéressante ici est constituée du long bâtiment d'une grande simplicité de forme et bordant la route. Il s'agit des anciens cuvages de la propriété viticole. Ce long bâtiment en rez de chaussée plus grenier présente un certain intérêt architectural. La façade s'ouvre au nord par de grandes portes charretières, un escalier en pignon permet d'accéder au dessus du pressoir. La toiture est en tuiles mécaniques sans génoise. Les seules ouvertures sont des portes de granges et une petite fenêtre en façade pignon. Les façades sont enduites. Les volets et les portes de granges sont peint en bleu gris ou blanc

A mettre en valeur et à préserver

- Réhabiliter cette construction qui longe et accompagne la route.
- Conserver les toitures en tuiles mécaniques
- Préserver la proportion des ouvertures d'origine et l'irrégularité de la composition de la façade
- Préserver les menuiseries en bois peint (portes, fenêtres et volets)

Enjeux paysagers

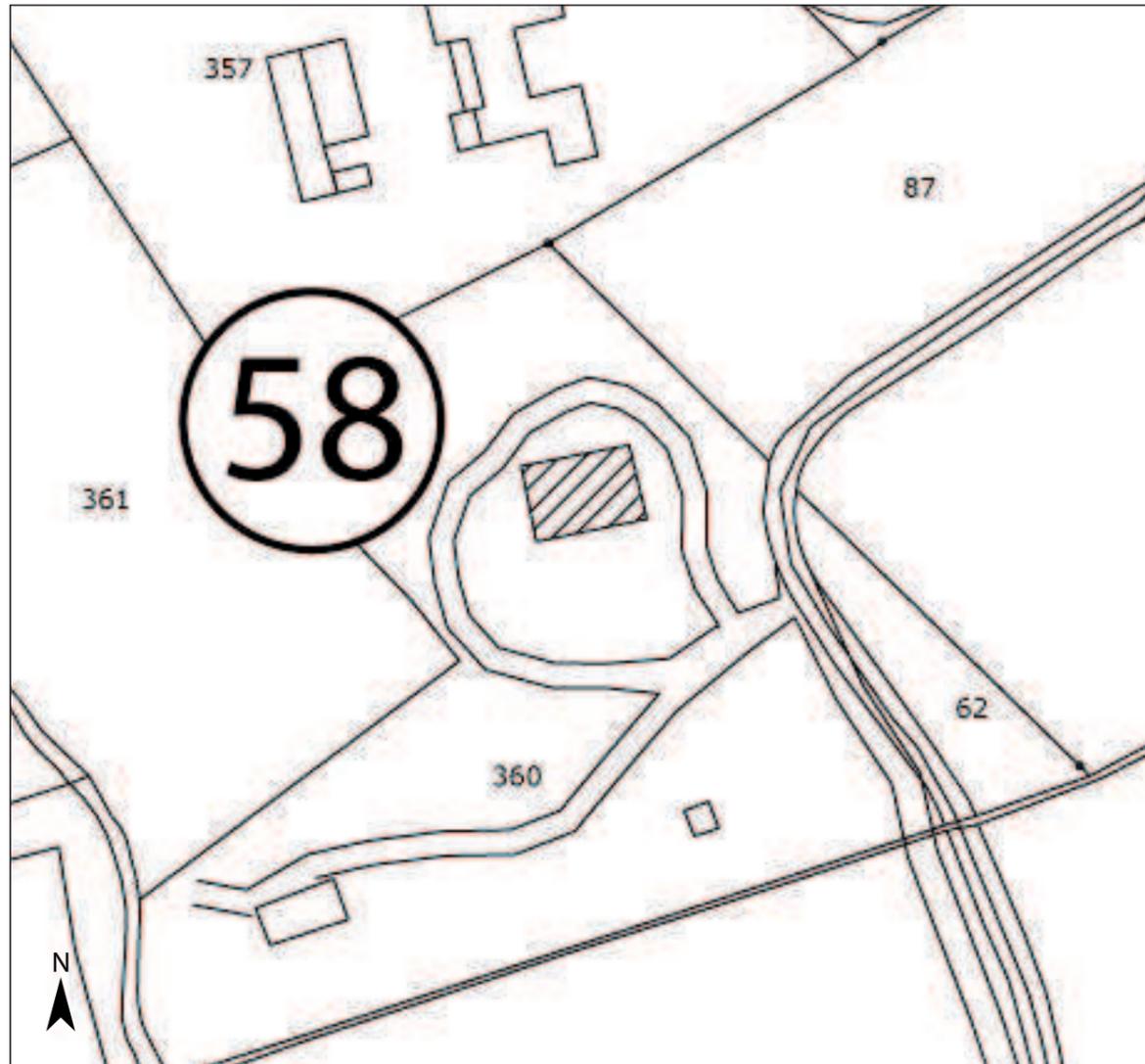
Longé par la route des plages, cet ensemble bâti participe au paysage Ramatuellois. Deux beaux pins parasol accompagnent le bâtiment. Le chemin d'accès est en terre battue. La propriété n'est pas clôturée.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la simplicité des abords en prairie.
- Préserver les bandes enherbées le long de la route départementale.
- Préserver les magnifiques pins parasol qui annoncent la construction.
- Eviter la mise en place de clôtures qui refermeraient le paysage.

BASTIDE n°58 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AS 360

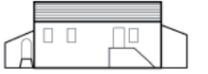
Lieu-dit : Les Tournels

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Plus de vignes autour de la maison. Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole, même si les propriétaires cultivent encore 8 ha de vignes

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide simple, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade Nord : fermée

Façade Sud : ouverte avec treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Treille côté façade sud

Haie et cannes de Provence

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux

Encadrement porte de remise en brique

Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture / Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Associée / Indépendante

Destination

Remise, cabanon

Contexte paysager : intéressant

Mûriers, olivier, cannes de Provence, vignes, pinède

Activités agricoles

8 ha de vignes, dont 5 en AOC

Domaine dans la même famille depuis 3 générations

BASTIDE n°58 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Les Tournels

Enjeux patrimoniaux

Cette bastide était implantée dans les vignes. Elle présente une architecture caractéristique de cette typologie de maison avec une partie habitation et une partie grange sous le même toit. Elle présente une terrasse au sud accompagnée d'une treille plantée. Les proportions des ouvertures de la façade nord ont été modifiées, les façades pignon ont été ouvertes. Par contre la façade sud a gardé toute ses caractéristiques et proportions d'origine, les menuiseries sont à petits bois, les volets sont à persiennes, la partie grange n'a pas subi de modification. L'ensemble des façades sont enduites.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver les caractéristiques de la façade sud et retrouver si possible les caractéristiques de l'architecture traditionnelle sur les autres façades.
- Conserver la toiture en tuiles canal et le rang de génoise
- Conserver les menuiseries en bois (porte, fenêtre et volet)
- Conserver impérativement la porte de grange
- Préserver les enduits de façade
- Conserver la terrasse et la treille au sud

Enjeux paysagers

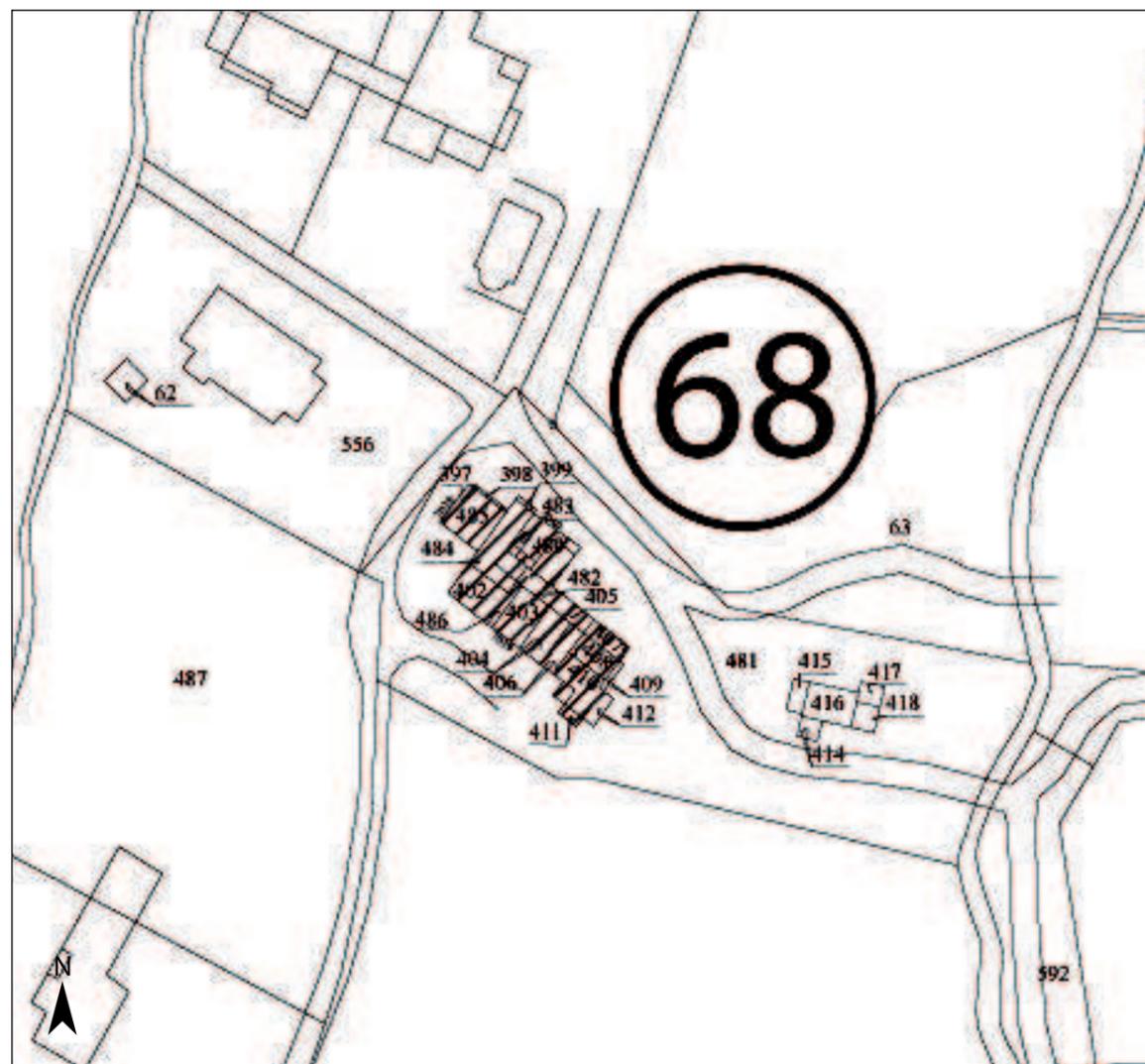
La bastide était implantée dans les vignes, un chemin de terre permet d'y accéder. L'accompagnement paysager est constitué d'un bosquet de cannes de Provence, de plusieurs oliviers, d'une treille et les deux jeunes mûriers plantés devant la terrasse pour favoriser l'ombre l'été en même temps que de servir de réserve de nourriture pour les vers à soie.

A mettre en valeur et à préserver

- Conserver la simplicité des accès et éviter la mise en place de clôtures
- Préserver et entretenir le bosquet de cannes de Provence en guise de séparation depuis la route
- Entretenir les oliviers et les autres arbres fruitiers
- Préserver le bougainvilliers sur la façade sud ainsi que la simplicité de la treille

BASTIDE n°68 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AN 404/405/406/408/409/410/411/412

Lieu-dit : Le Jas d'Alexis

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.
Transformés en logement.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809 (pierre gravée 1823)

Orientation et famille architecturale

Sud-Ouest. Bastide simple, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade Nord-est : fermée

Façade Sud-ouest : ouverte avec treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Treille et terrasse côté façade sud

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux / Encadrements des baies en brique

Génoise à un rang

Tuiles canal et tuiles mécaniques en couverture

Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes

Destination

Cabanon

Contexte paysager : intéressant

Vignes, figuier

Activités agricoles

BASTIDE n°68 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Le Jas d'Alexis

Enjeux patrimoniaux

La propriété est constituée de plusieurs bâtiments alignés et mitoyens les uns des autres et d'une ruine. L'ensemble a été remanié pour accueillir de nouvelles habitations. La construction présente cependant une grande simplicité de forme. Elle est implantée dans un paysage de vignes.

La façade au nord est presque aveugle, le pignon Est a été modifié avec la création de nouvelles ouvertures dont les proportions ne respectent pas l'architecture traditionnelle locale. Les toitures sont en tuiles canal. Certaines parties de façades sont à pierres vues noircies par les intempéries, les façades les moins exposées laissent apparaître des traces d'enduit ocre jaune, d'autres ont été recouvertes d'un enduit ciment peint. Certains encadrements de baies sont en brique avec des linteaux cintrés.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver cet ensemble bâti d'une grande simplicité implanté dans les vignes et qui caractérise le patrimoine local.
- Conserver les toitures en tuiles canal avec un rang de gènoise
- Préserver ou retrouver les proportions des ouvertures d'origine et l'irrégularité de la composition de la façade
- Conserver les menuiseries en bois peint (portes, fenêtres et volets)
- Nettoyer les façades noircies, retrouver les enduits à la chaux colorés avec des sables ou des terres sur les façades enduites

La réhabilitation de la ruine peut être envisagée dans le respect du patrimoine bâti traditionnel.

Enjeux paysagers

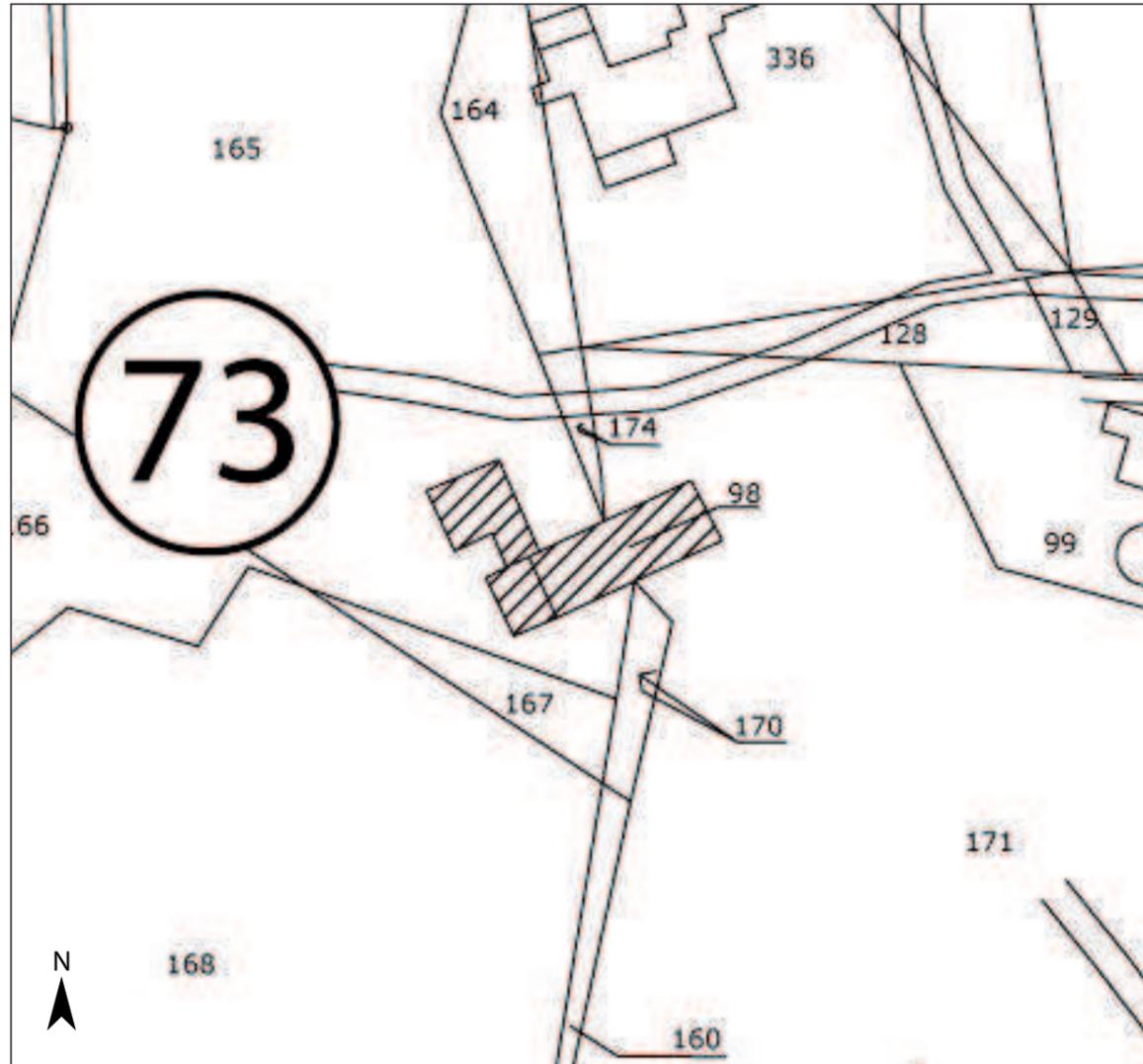
Cet ensemble bâti est implanté dans un paysage de vigne et bordé de plantations d'accompagnement : platane, cyprès, figuiers et haies arbustives. le chemin d'accès est en terre battue

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'accès naturel en terre battue
- Entretenir la végétation d'accompagnement
- Maintenir si possible le paysage de vignes qui entoure l'ensemble bâti

BASTIDE n°73 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : BE 98
Lieu-dit : Saint-André Nord
Zone PLU : Nb
Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non
Site archéologique à proximité : Non
Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant
Enjeux liés à l'activité agricole :
Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide en longueur, dans une pinède

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Jardin planté clos de murs et de haies

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux

Menuiseries bois / Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture

Toitures à 2 pans et appentis

Cadran solaire gravé sur la façade

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées sur le pignon

Destination

Cochonnier, poulailler

Contexte paysager : intéressant

Olivier, mûriers, pins

Activités agricoles

BASTIDE n°73 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Saint André Nord

Enjeux patrimoniaux

La bastide comporte plusieurs bâtiments alignés et mitoyens les uns des autres. Elle est constituée d'une partie habitation et de dépendances. Les petites différences de hauteur de toiture rythment la longue façade. La façade arrière est presque aveugle, le pignon Est a été modifié avec la création d'ouvertures. L'ensemble présente une grande simplicité de forme et de volume.

Les toitures sont en tuile canal pour une partie et en tuiles mécaniques pour les autres

A mettre en valeur et/ou à préserver

- Préserver cet ensemble bâti d'une grande simplicité qui caractérise le patrimoine local.
- Conserver la composition actuelle des façades avec une façade arrière presque aveugle.
- Préserver la toiture en tuiles canal avec simplement un rang de génoise. Les tuiles mécaniques peuvent être remplacées par des tuiles canal
- Préserver la dimension des ouvertures traditionnelles
- Préserver Les menuiseries en bois peint (le PVC et l'aluminium sont à éviter), elles devront conserver leur simplicité
- La couleur des menuiseries bois devra être conforme à la palette des couleurs de Ramatuelle.
- Les enduits de façades seront réalisés à la chaux aérienne teintée dans la masse avec des sables colorés ou avec des terres colorantes.
- Préserver le cadran solaire situé sur la façade des dépendances

Enjeux paysagers

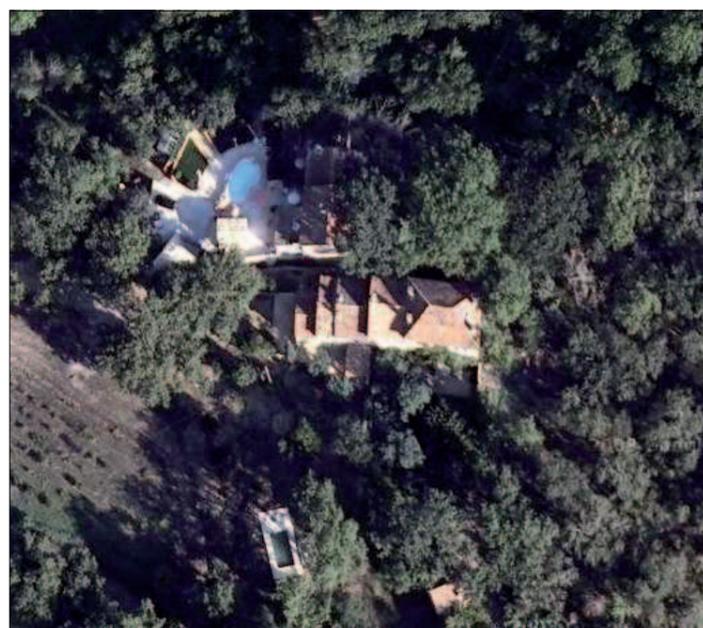
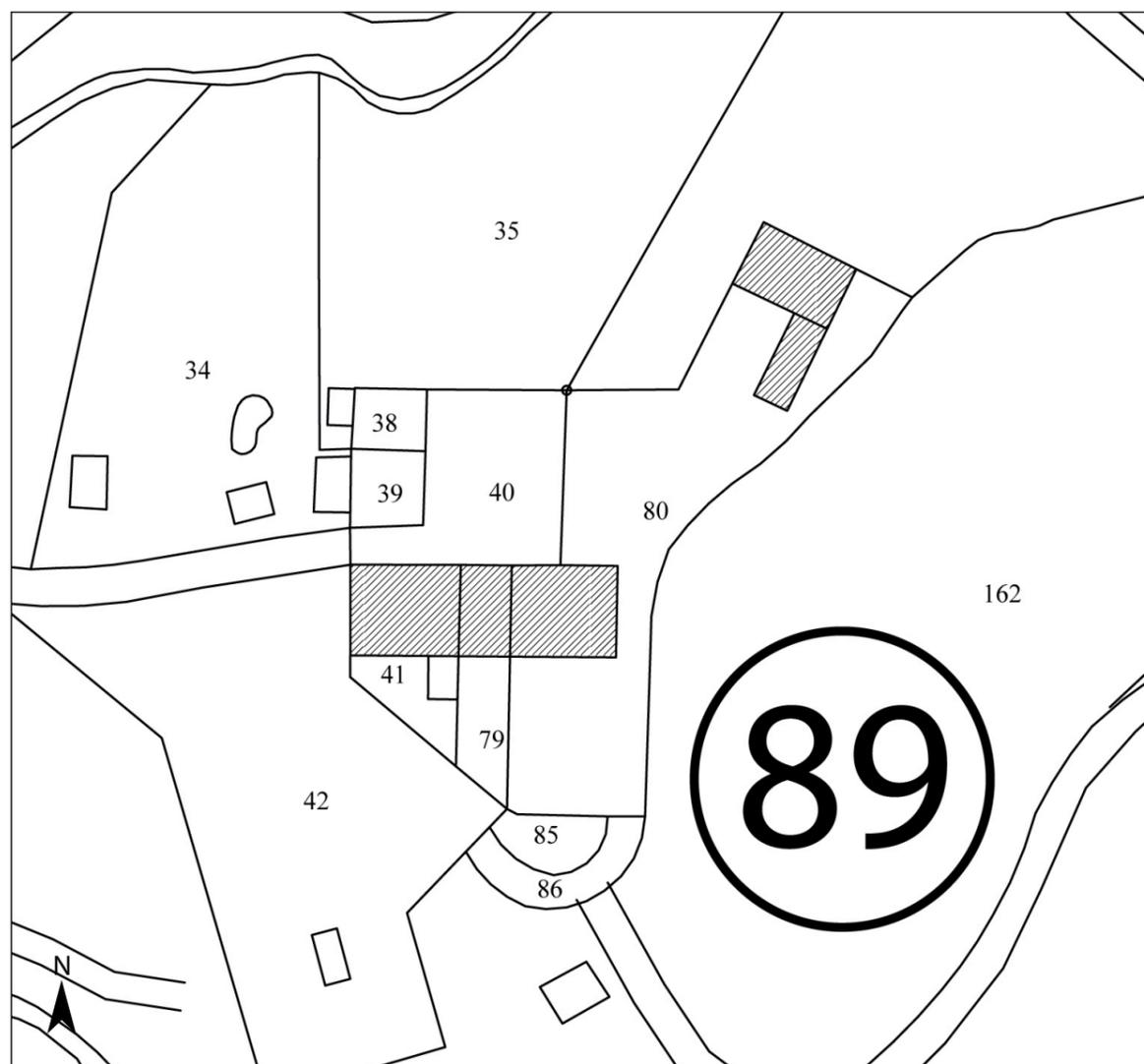
Cette petite bastide est implantée dans un vallon constitué d'une oliveraie. Un jardin clos accompagne la partie habitation. Un palmier, un figuier et une treille plantée animent ce petit jardin très intime. Le chemin d'accès est en terre battue et la propriété n'est pas clôturée.

A mettre en valeur et à préserver

- Entretien l'oliveraie qui participe de l'identité paysagère de cette bastide, éviter la mise en place de clôtures
- Préserver les arbres de hautes tiges : palmiers, figuiers, mûriers et autres arbres fruitiers
- Préserver le caractère naturel du chemin d'accès
- Préserver la treille et les plantes grimpantes

BASTIDE n°89 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : BH 38/39/40/41/42/79/80

Lieu-dit : La Fontaine

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide en hameau, dans une chênaie

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : ouverte

Façade sud : ouverte avec treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Terrasse et treille côté façade sud

Serre appuyée sur le pignon est

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits

Menuiseries bois / Génoises à un ou deux rangs

Toitures à 2 pans / Tuiles canal en couverture

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées / Indépendantes

Destination

Remise, cabanon, cochonnier, serre, fontaine

Contexte paysager : intéressant

Chênes

Activités agricoles

Gîte rural



BASTIDE n°89 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

La fontaine

Enjeux patrimoniaux

Cette grande bastide comporte plusieurs bâtiments mitoyens les uns des autres qui forment une cour, avec une partie habitation et plusieurs dépendances. Les façades sont alignées, mais les pignons sont décalés pour suivre la pente naturelle du terrain. Les toitures sont en tuile canal avec deux rangs de génoise. Les façades ont conservé leur caractère traditionnel, seul un petit auvent en tuile perturbe cette cohérence. Une serre moderne de bonne facture est adossée au pignon Est, au sud une terrasse avec une treille anime la façade. Les menuiseries sont en bois peint.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'authenticité de cet ensemble bâti
- Conserver les toitures en tuiles canal et les génoises
- Préserver le rythme irrégulier des ouvertures sur la façade nord,
- Ne pas modifier les dimensions des ouvertures traditionnelles existantes, supprimer le auvent en bois couvert de tuile.
- Préserver la treille et la terrasse de la façade sud.
- Conserver les enduits de façade à la chaux aérienne
- Conserver les menuiseries en bois peint.

Enjeux paysagers

L'ensemble bâti organisé autour d'une cour est implanté dans une chênaie. La composition reste très simple avec plusieurs petits édifices (cochonnerie, poulailler, clapier, bassin, puits lavoie). La cour est revêtue d'une calade, un emmarchement permet de gravir les différences de niveaux du terrain. La propriété n'est pas close.

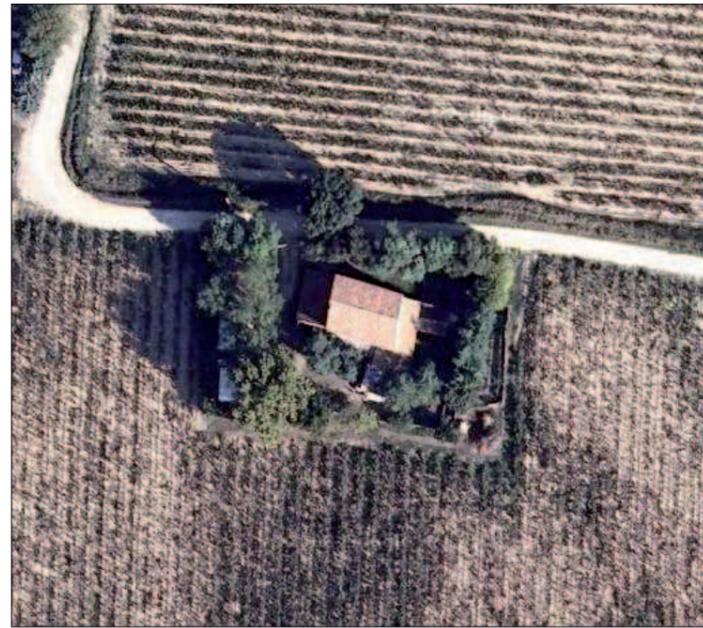
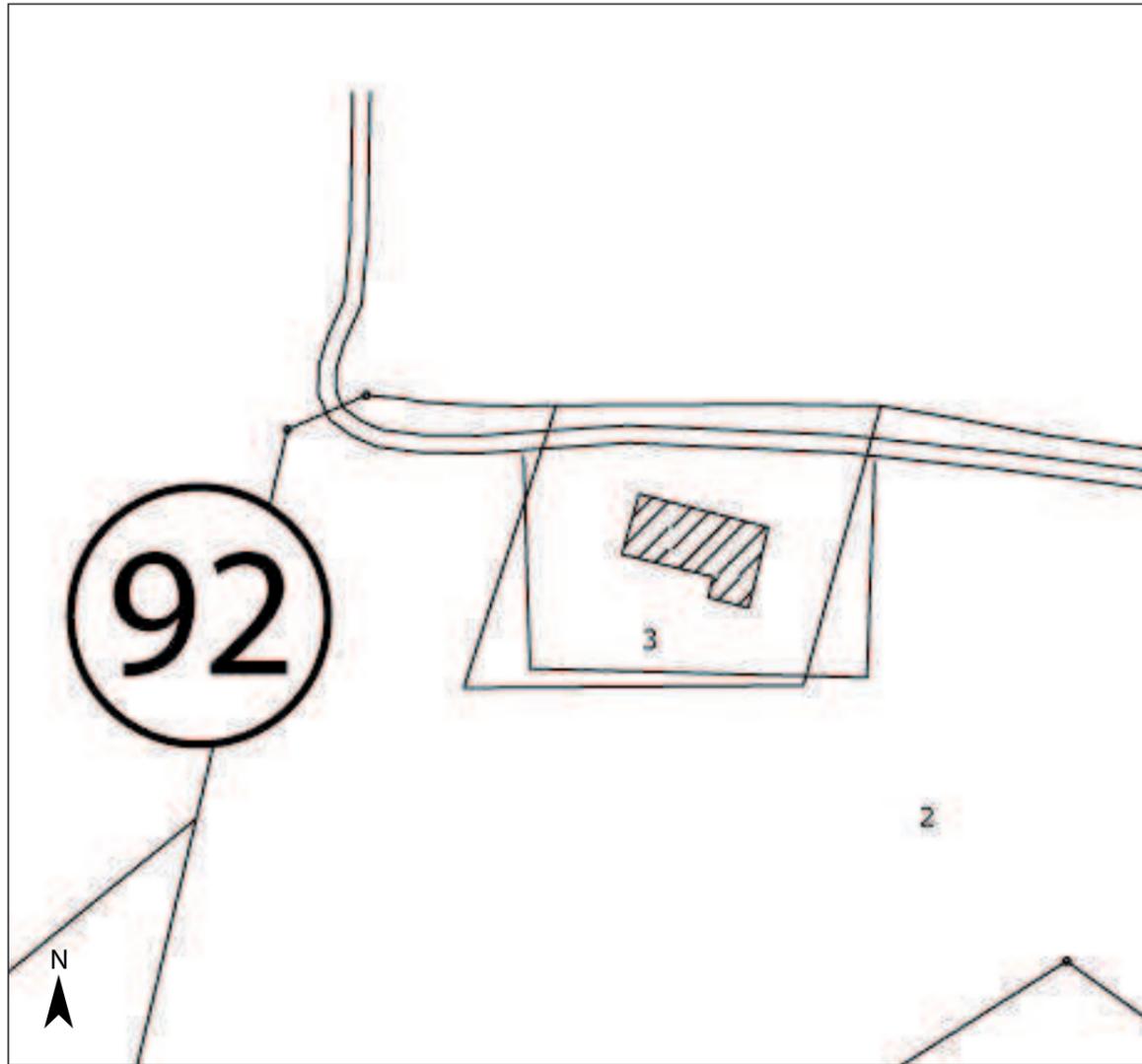
A mettre en valeur et à préserver

L'ensemble peut être considéré comme remarquable.

- Restaurer la calade de la cour
- Préserver et entretenir la chênaie
- Restaurer les petits édifices qui font la particularité du lieu
- Entretenir la treille plantée de la façade sud
- Conserver l'aspect naturel du chemin d'accès et éviter de clôturer la propriété.

BASTIDE n°92 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AS 3

Lieu-dit : Les Fondudes

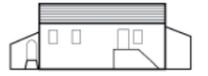
Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : n°21

Nom et nature : "Le Fond du Plan", Ferme

Gallo-Romaine



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide à pignons, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte avec ancienne treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Terrasse clos de murets et treille sur poteaux côté sud

Jardin planté clos de haies

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux

Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture / Menuiseries bois

Toitures à 2 pans et appentis

Annexes agricoles

Morphologie

Associées / Accolées

Destination

Grange, grenier, hangar bois, puits, lavoir

Contexte paysager : intéressant

Mûriers, vignes

Activités agricoles

BASTIDE n°92 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

La Garangue

Enjeux patrimoniaux

Il s'agit d'une petite bastide d'une grande simplicité implantée dans le vignoble. L'ensemble bâti est constitué d'une construction accueillant l'habitation et une grange, un appentis a été construit sur le pignon Ouest. Au sud un auvent soutenu par deux piles en pierre couvert d'une tôle ondulée protège une petite terrasse du soleil. Un puits et un lavoir accompagnent l'ensemble.

La toiture est en tuile canal avec un rang de génoise. Les façades présentent peu d'ouvertures. Elles sont disposées en fonction des besoins de lumière ou de ventilation. Les menuiseries et les volet sont en bois peint.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver le caractère rural de l'ensemble
- Conserver les toitures en tuile canal
- Lors d'une future opération de rénovation, il conviendra de supprimer la tôle ondulée du auvent et de remettre de préférence une treille sinon une toiture en tuile canal
- Préserver le bois pour les menuiseries extérieures
- Préserver l'ouverture de la grange et son arc tendu
- Restaurer le puits
- Conserver les enduits de façades qui protègent les maçonneries de moellons. Les enduits devront être refaits à la chaux aérienne colorée avec des sables ou avec des ocres.

Enjeux paysagers

L'ensemble bâti est situé à l'abris des regards derrière un écrin de verdure assez dense, émergeant des vignes. C'est cette intégration paysagère qui fait l'intérêt de cette petite ferme. L'accès se fait par un chemin de terre dans les vignes.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la simplicité des accès et le traitement perméable du chemin
- Préserver et entretenir l'écrin végétal autour de la bastide
- Préserver les vignes aux abords de la construction

ANNEXE 7

ETUDE CHROMATIQUE ET PALETTE DES COULEURS

Document de Travail

COMMUNE DE RAMATUELLE

Étude chromatique et palette couleurs

P515 - FT 1.062.15/20

OCTOBRE 2015

PRÉAMBULE

Dans le cadre des actions menées pour la mise en valeur du centre village, la commune de Ramatuelle souhaite élaborer une palette chromatique applicable au territoire communal, en remplacement d'une charte chromatique aujourd'hui peu adaptée.

Des traces chromatiques visibles sur certains bâtiments suggèrent un certain renforcement des tonalités admissibles pour la palette chromatique.



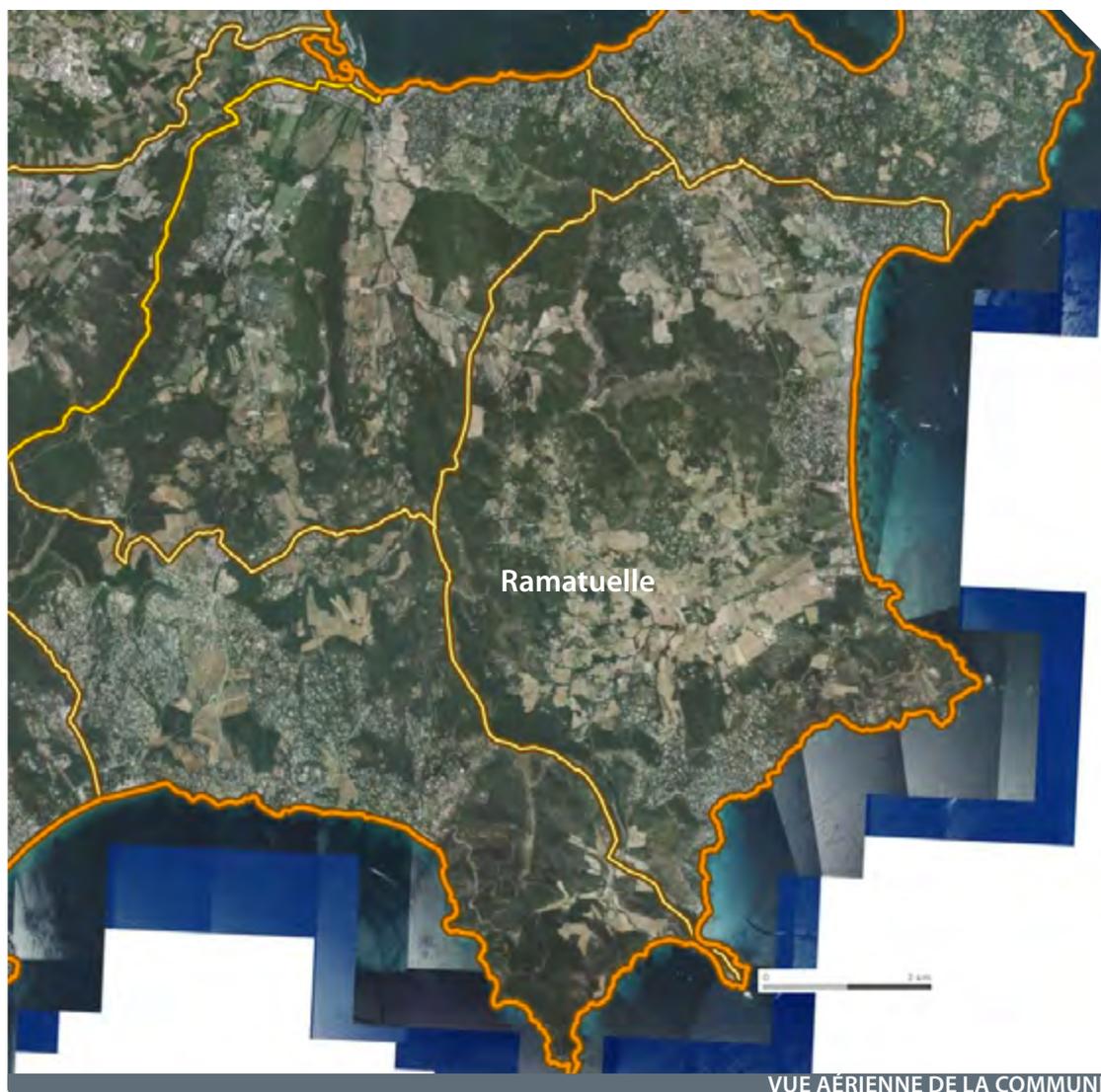
Elle sollicite l'appui du CAUE VAR pour l'élaboration d'une charte chromatique plus pertinente. Ce document portera plus particulièrement sur les couleurs des façades, menuiseries et ferronneries et sera adapté pour l'information du public.

Afin d'être assistée dans cette démarche, la commune a consulté le CAUE du Var pour une mission de conseil (cf.art.7 – *alinéa de la loi n°77-2 du 3-01-1977 sur l'architecture*) qui a pour but d'établir :

1. Analyse de la perception du village à partir des grands paysages.
2. Analyse des traces chromatiques existantes.
3. Élaboration d'une palette de couleurs déclinée sur l'ensemble des éléments du patrimoine architectural (*façades, modénatures, menuiseries, ferronneries du centre ancien*).

Le résultat de cette prestation prend la forme d'une étude préalable sommaire ci-après, dans laquelle figurent tous les conseils, orientations et prescriptions propres à garantir la qualité du projet et sa bonne insertion au contexte environnant.

SOMMAIRE



Etude chromatique

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	7
LE PAYSAGE HISTORIQUE	8
POLYCHROMIE DES FAÇADES	9
COLORATION DE L'ENDUIT	10
LE RELEVÉ SOMMAIRE DES TRACES CHROMATIQUES	11
LES CORPS D'ENDUIT	12
LA TOITURE	13
LES COLORATIONS DES MENUISERIES EXTÉRIEURES	14
LES MODÉNATURES	18
RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES SUR LES RÉSEAUX ET AUTRES PARASITES	20

La palette couleurs

ZONAGE DES TEINTES À METTRE EN ŒUVRE	25
TEINTES PIERRES	26
TEINTES PASTEL	27
TEINTES OCRES JAUNES	28
TEINTES OCRES ORANGE/ROUGES	29
TEINTES «DÉCORS»	30
TEINTES CONTREVENTS ET FENÊTRES	31
TEINTES CONTREVENTS ET FENÊTRES	32
TEINTES CONTREVENTS ET FENÊTRES	33
TEINTES PORTES	34
TEINTES FERRONNERIES	35
ÉQUIVALENCES NUANCIER	36

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE



La Commune de Ramatuelle, soucieuse du devenir de son environnement architectural, a entrepris de réviser sa charte chromatique pour le centre du village. Cela doit permettre de conserver une certaine cohérence, une harmonie au niveau du bâti. On pourra ainsi garantir la qualité chromatique et architecturale du village.

La réalisation de cette étude chromatique doit permettre de sensibiliser les pétitionnaires quant à la bonne intégration de leur habitation, afin de préserver l'homogénéité du patrimoine. Il doit fournir en parallèle un outil aux élus et aux instructeurs, leur permettant une meilleure analyse du projet

Il s'agit de proposer une démarche globale pour recréer une harmonie au niveau du bâti. Un outil d'aide à la décision, pour la mise en œuvre des ravalements de façades et des autres travaux de peinture extérieurs, afin de redynamiser le patrimoine architectural.

Des couleurs indicatives sont réunies pour chaque élément de la façade : les fonds, les décors, les boiseries, les ferronneries et les devantures.

LE PAYSAGE HISTORIQUE

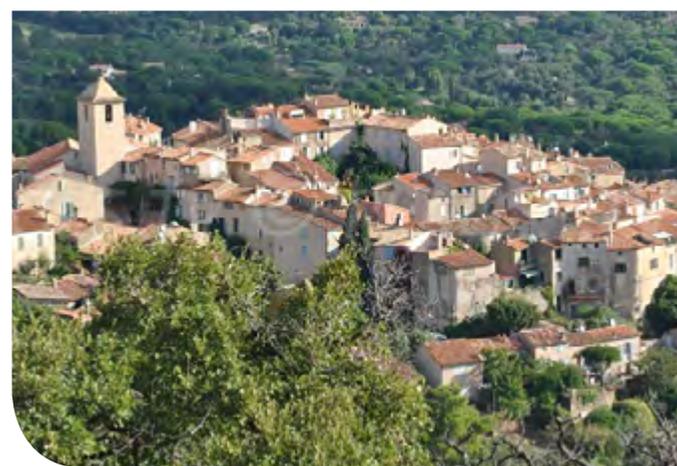
Village perché, implanté en balcon sur une petite croupe de la colline de Paillas, Ramatuelle domine sa plaine agricole jusqu'à la mer. Inscrit dans les murs d'enceinte (encore visibles en partie) de l'ancien castrum, sa forme radioconcentrique lui donne une identité forte qui doit être préservée et mise en valeur. L'ensemble de son territoire est en site inscrit.

Depuis la plaine, sa silhouette bâtie se découpe sur l'arrière-plan plus sombre du versant boisé. Les volumes simples, purs et massifs des façades composent un large front face à la pente. Les couleurs dominantes sont celles des enduits, proches du ton des pierres locales (gneiss et granit de Camarat) et des tuiles en terre cuite, mosaïque de tons clairs et rosés.

Cependant, en regardant avec un œil attentif et curieux sous les génoises, Ramatuelle présente encore de nombreuses traces de badigeon coloré, essentiellement des ocres jaunes et roses. Ce patrimoine nous donne à contempler les nuances, les factures et les marques accumulées durant les décennies voir les siècles. Les vestiges de ces badigeons nous transmettent une palette réelle de pratiques colorées.

L'architecture du village, faite de maçonnerie enduite, est sobre. Les façades sont généralement étroites mais de largeur très variable sur une élévation ne dépassant pas 3 ou 4 étages. Seules les portes des maisons les plus nobles présentent des encadrements de pierre et de belles menuiseries. Il n'y avait ni balcon ni loggia à l'origine, seules des ouvertures aux proportions harmonieuses et adaptées à la diversité de chaque maison rythmaient les façades.

L'harmonie de cet ensemble est d'autant plus sensible que son architecture avec revêtement d'enduit est sobre, et toute modification ne peut se faire qu'au détriment de leur beauté. Pour conserver la valeur architecturale de la façade d'une maison, il faut la restaurer avec minutie, revenir autant qu'il se peut aux dispositions anciennes si elles ont été modifiées.



POLYCHROMIE DES FAÇADES



La couleur dans l'architecture est un élément essentiel qui peut modifier l'impression des volumes, l'ordonnement des façades, contribuer à accentuer un effet plutôt qu'un autre. La surface colorée est faite d'environ 60 à 70 % d'enduit, 30 à 35% de couverture, le reste va à la polychromie des menuiseries extérieures.

Ramatuelle est un village d'enduits, dont la teinte gris doré, est donnée par la couleur des matériaux (*sable et pierre*) pris sur le site lui-même. Rares sont les belles pierres de taille (*de provenance lointaine*). Ces enduits étaient autrefois protégés par un badigeon de chaux. Par manque d'entretien, les badigeons disparaissent, parfois même les enduits laissant apparaître les murs de pierres du pays hourdées au mortier de chaux. Cette patine des ans confère un certain charme à Ramatuelle.

Cependant, des traces intéressantes de badigeon avec des éléments simplifiés de modénatures (*bandeaux, encadrements*) parfois soulignés de filets colorés (*brun*) sont fréquentes. Protégés par les débords de toitures, ces vestiges nous offrent des palettes de teintes variées. Cette constatation permet de corriger une certaine vision moderne et monochrome des villages anciens qui réduit malheureusement l'usage de la couleur.

COLORATION DE L'ENDUIT

En principe, les façades étaient destinées à être enduites. **La qualité de matière et de couleur des enduits traditionnels provient avant tout de l'emploi exclusif de chaux grasse et de sable local.** Parfois, on rajoutait un peu de tuiles et tuileaux écrasés et pulvérisés. Les enduits les plus achevés étaient lissés à la truelle et badigeonnés. Ces enduits n'étaient jamais parfaitement dressés et suivaient les imperfections du mur. **Leur surface ondule et donne ainsi une impression de vie.** Ce détail n'est pas sans importance aujourd'hui quand il s'agira de le restaurer. Un enduit lissé à la truelle sera à privilégier, un enduit stucqué sur un édifice érodé par le temps n'est pas adapté. **Les enduits, leurs matières et leurs teintes, sont d'une importance capitale pour la protection des maçonneries et pour l'aspect du village. Il est souhaitable de les réaliser suivant la mise en œuvre traditionnelle afin d'éviter la monotonie et le mauvais aspect des revêtements contemporains.**

L'usage de la chaux est primordial pour des questions techniques en rapport avec le comportement et la compatibilité avec les matériaux qui composent le bâti ancien. Il est aussi lié à des considérations esthétiques du point de vue du patrimoine et de sa mise en valeur. Au plan de la finition, de la coloration ou encore du vieillissement, la chaux apporte aux parements des qualités incomparables. Le badigeon de chaux en finition permet d'obtenir une finition veloutée et nuancée qui donne des parois «vivantes».

Les enduits teintés dans la masse trop riche en ciment et les peintures organiques ou organo-minérales sont à exclure, ils donneraient un aspect trop uniforme et plus plat.

La chaux est un liant et l'élément de base de la construction traditionnelle.

Elle est utilisée pour les enduits et les badigeons. La chaux est un **matériau minéral souple** que l'on applique mélangé à divers agrégats pour **enduire** les murs et pour **jointoyer** les pierres ou bien, simplement diluée dans de l'eau en lait ou en pâte, pour

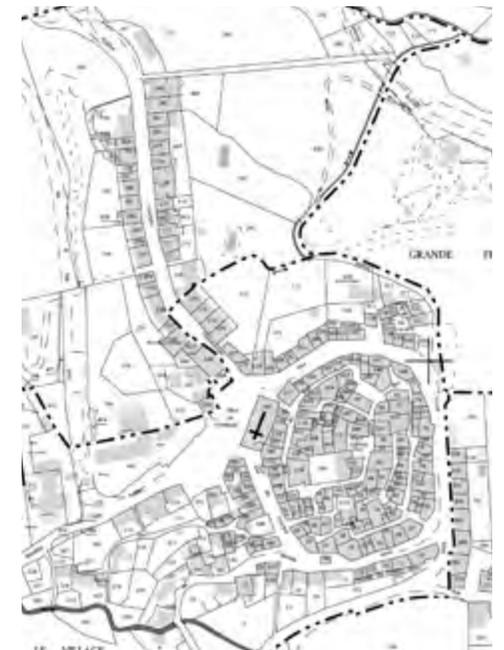
différentes techniques décoratives de peinture. **La chaux se colore par les sables ou par adjonction de pigments.**

Les enduits ont deux rôles prioritaires :

- **La protection et l'isolation**, contre l'humidité et ses mécanismes de pénétration de l'eau (*gravité, capillarité, condensation, gel*); également contre la conjugaison vent et humidité.
- **La présentation**, pour redresser les surfaces internes inégales mais également pour habiller les parements externes, en leur ajoutant une dimension décorative. Au-delà de ce rôle de présentation, l'enduit appartient au domaine de l'architecture et participe à sa composition.



LE RELEVÉ SOMMAIRE DES TRACES CHROMATIQUES



LES CORPS D'ENDUIT

Ils sont généralement au nombre de trois, et très minces:

- La **couche d'accrochage**, maigre,
- La **couche de dégrossissage**, ou corps d'enduit, encore très sablonneux,
- La **couche de finition**, assez grasse...
- ... et son traditionnel **badigeon à la chaux** pour sa protection et sa décoration.

Il est important de préciser qu'un bon mortier doit être composé de granulats de différentes tailles, afin d'éviter les vides, d'obtenir une meilleure cohésion et plus de points de contact.

Le choix des sables

Le choix d'un sable pour la réalisation d'un mortier n'est pas un acte neutre; le sable représente 80% de la masse du mortier.

Résistance : il constitue l'ossature du mortier; les gros grains assurent la résistance mécanique, et les grains fins la plasticité.

Coloration : l'effet de transparence de la chaux laisse ressortir la coloration des sables utilisés.

Variation de l'aspect : les sables locaux personnalisent l'aspect du mur et sont à privilégier pour une meilleure intégration;

Un bon mortier doit présenter une grande richesse de taille de granulats.

Les enduits prêts à l'emploi présentent généralement des **mélanges de sables de trop pauvre variété**, trop fins, où le liant tient une place trop importante. Une granulométrie riche permet de «remplir tous les vides» qu'alors le liant pourrait occuper en trop grande quantité (*d'où encore des risques de faïençage*).

Les finitions

L'utilisation de la taloche s'est trop généralisée depuis une trentaine d'année, car elle permet de travailler vite, et avec des épaisseurs

d'enduit importantes; cet outil n'est apparu qu'au XIX^e siècle et ne devrait donc pas être utilisé sur des immeubles plus anciens! Seule la finition à la truelle permet de travailler des épaisseurs moindres, et donne un meilleur rendu à la surface (*lisse, sans trace de sable, ni cet effet vermiculé*).

L'enduit teinté dans la masse est possible dès lors que le poids de pigment ne dépasse pas 3% du poids de chaux; au-delà, la quantité de fines est trop importante, et il est nécessaire d'adjuvanter, donc de pervertir l'enduit, de le rendre hydrofuge, et donc contraire aux qualités propres de la chaux...

ATTENTION !

- Aux enduits (*inadaptés à du bâti ancien*) se décollant au bout de 10 ans, ou générant des pathologies très préjudiciables pour le bâtiment, (*enduit ciment sur de la pierre calcaire*).
- Aux peintures aux principes irréversibles (*de type piolite, vinylique ou autre*) condamnant à jamais des enduits et décors anciens.
- Au choix de l'entreprise : confier la réalisation des travaux à une entreprise qualifiée est primordial. Certains matériaux exigent un savoir-faire particulier.





Les toits, se superposant les uns aux autres suivant la topographie du site, participent à l'ambiance colorée du village. Les toitures sont réalisées avec des tuiles romaines ou «canal», faites avec de l'argile du pays. Elles sont de tons clairs, rosés avec d'infinies nuances de teintes renforcées par la patine du temps.

Les toitures et les génoises doivent être restaurées ou restituées à l'identique de l'origine.

Les descentes d'eaux pluviales doivent être en zinc ou en cuivre naturel.

LES COLORATIONS DES MENUISERIES EXTÉRIURES

La menuiserie qui ferme la baie est la membrane sensible entre le dedans et le dehors. Partie intégrante de la composition et de l'ordonnement de la façade, elle obéit à la fois aux fonctions d'éclairage, d'aération et de protection. C'est un élément important de l'expression architecturale, elle appartient à l'histoire du bâtiment.

Au niveau des teintes, on trouve le ton rouge foncé (*certaines feuillages d'automne*) avec toute une série de variantes, puis viennent les menuiseries de couleur verte (*feuillage des cyprès, des oliviers ...*) et les tons bleutés avec tous les dégradés (*bleu lavande, bleu charrette*).

Le remplacement des fenêtres, des contrevents et des portes doit être adapté à l'architecture du bâtiment. Le remplacement doit se faire à l'identique de l'origine en bois. Le PVC et l'aluminium sont à exclure.

Il est important d'harmoniser l'ensemble des baies pour toute une façade en respectant le style d'origine.

Recommandations architecturales pour les fenêtres

Les fenêtres seront changées à l'identique de l'origine **en bois peint**, elles seront constituées de deux vantaux ouvrant à la française avec petits carreaux, au forme et dimensions d'origine. La fenêtre doit toujours **s'implanter en feuillure**, après **dépose de l'ancien cadre**. Les menuiseries de type rénovation sont proscrites. Toutes les fenêtres doivent être du **même dessin que celui des menuiseries d'origine** de l'immeuble. **La fenêtre doit toujours être peinte**. Le PVC et l'aluminium sont à exclure.

Il est important d'harmoniser l'ensemble des fenêtres pour toute une façade en respectant le style d'origine.



ÉVITER

- Le changement de fenêtres à deux vantaux par des fenêtres à un vantail.
- La suppression des petits carreaux.
- La pose d'hubrisserie standard non adaptée à la forme d'origine.
- Le rebouchage partielle des baies.

